

INVIBES ADVERTISING annonce le succès de la seconde tranche de son augmentation de capital d'un montant total de 2,5 M€

- **Placement privé réalisé auprès de GENERIS CAPITAL PARTNERS pour 1,5 M€ en complément de la première tranche de 1,0 M€ levée en octobre 2019**
- **Prix unitaire moyen pondéré de 8,00 € par action, représentant une prime de 40% par rapport au dernier cours**

Paris, 18 mars 2020 - **INVIBES ADVERTISING, société technologique du secteur de la publicité digitale, annonce aujourd'hui avoir réalisé avec succès la seconde tranche de l'augmentation de capital réservée aux fonds gérés par GENERIS CAPITAL PARTNERS, pour un montant total de 2,5 M€.**

Cette augmentation de capital, réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé, souscrite entièrement par GENERIS CAPITAL PARTNERS, s'est décomposée en deux tranches et un complément :

- **une première tranche** réalisée en novembre 2019 d'un montant de **1,0 M€**, prime d'émission comprise, par émission d'actions ordinaires représentant **181.818 actions nouvelles**, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au prix de **5,50 € par action** ;
- **une deuxième tranche** réalisée le 16 mars 2020 d'un montant de **1,0 M€**, prime d'émission comprise. Conditionnée à la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires et d'EBITDA en 2019, cette seconde tranche, compte tenu de l'atteinte de ces objectifs sur l'exercice, s'est ainsi traduite par l'émission de **68.166 actions nouvelles**, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au prix de **14,67 € par action** ;
- un **complément d'augmentation de capital** d'un montant de **500 K€**, prime d'émission comprise, a été décidé par les parties, portant sur l'émission de **62.488 actions nouvelles**, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au prix de **8,00 € par action**, correspondant au prix unitaire moyen pondéré par action des deux premières tranches.

Au total, l'augmentation de capital, réalisée pour un montant total de 2,5 M€, prime d'émission comprise, a donné lieu à l'émission de 312.472 actions nouvelles au prix unitaire moyen pondéré de 8,00 € par action.

Ces actions nouvellement créées porteront le nombre total de titres composant le capital de INVIBES ADVERTISING à 2.909.082 et le nombre de droits de vote théoriques à 3.767.686. Elles seront assimilées aux actions existantes dès leur émission et conféreront les mêmes droits que les actions existantes en circulation.

L'augmentation de capital a été autorisée par le Conseil d'administration d'INVIBES ADVERTISING mettant en œuvre l'article 22bis.1, résolution votée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 20 Mai 2019.

À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission est portée à 0,893% à l'issue de l'opération.

Cette opération permet à INVIBES ADVERTISING de renforcer ses fonds propres afin de financer sereinement la croissance de ses activités et son développement à l'international.

Nicolas POLLET, CEO et co-fondateur d'INVIBES ADVERTISING, a déclaré : « *Je remercie sincèrement GENERIS CAPITAL PARTNERS, et en particulier Thibaut de Roux et Edouard de Cassini, pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis 3 ans en participant à chacune de nos levées de fonds. C'est un gage fort de soutien dans notre développement et une assurance de stabilité de notre actionnariat pour encore grandir et devenir demain, grâce à leur aide, l'un des acteurs majeurs de notre secteur* »

Point lié à Covid-19

La société reste très attentive à l'évolution de la situation liée à l'épidémie de Covid-19 et ne prévoit à ce jour un impact limité sur son activité à court-terme. Si la situation se prolongeait, la société devrait être affectée au même niveau que son secteur d'activité. Par ailleurs, toutes les mesures de sécurité ont été prises pour préserver l'intégrité et la santé de ses personnels.

A propos d'INVIBES ADVERTISING

Créée en 2011, INVIBES ADVERTISING est une société technologique du secteur de la publicité digitale. Elle a développé une solution publicitaire non intrusive et efficace, qui s'appuie sur un format in-feed, intégré dans les contenus média, inspiré des réseaux sociaux et optimisé pour une diffusion sur un réseau fermé de sites média : Bertelsmann, Hearst, Lagardère et beaucoup d'autres. Ses clients sont par ailleurs de grandes marques telles que Mercedes, Samsung, Air France et IBM. INVIBES ADVERTISING est cotée sur Euronext Growth à Paris (Mnémonique : ALINV – ISIN : BE0974299316).

Retrouvez nos derniers communiqués de presse sur :

<https://www.invibes.com/fr/fr/investors.html>

Suivez en direct les dernières actualités d'INVIBES ADVERTISING:

Linkedin: [@Invibes advertising](#) Twitter: [@Invibes adv](#) Facebook: [@Invibes advertising](#)

A propos GENERIS CAPITAL PARTNERS

Generis Capital Partners est une société de gestion indépendante dédiée au capital investissement dont le métier est de financer et accompagner la croissance des PME en France et à l'international. Generis Capital Partners gère 231 M€ et compte 36 participations en France et à l'international. Generis Capital a créé en 2009 les premiers fonds de Venture Loan en France, et en 2011 le 1^{er} fonds de capital investissement de partage et de redistribution des gains au profit d'associations qui œuvrent pour la création d'emplois et le développement de l'entrepreneuriat en France et à l'étranger.

Financial & Corporate Contacts**INVIBES ADVERTISING**

Kris VLAEMYNCK, CFO
kris.vlaemynck@invibes.com

ATOUT CAPITAL, Listing Sponsor

Rodolphe OSSOLA
rodolphe.ossola@atoutcapital.com
+33 (0)1 56 69 61 80

ACTIFIN, Investor Relations

Alexandre COMMEROT
acommerot@actifin.fr
+33 (0)1 56 88 11 11

ACTIFIN, Financial Media Relations

Jennifer JULLIA
jjullia@actifin.fr
+33 (0)1 56 88 11 19

AVERTISSEMENT

La présente offre, d'un montant inférieur à 8 M€ et ne représentant pas plus de 50% du capital de la société, ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF en application à l'article n°211-3 du Règlement Général de l'AMF.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.